

Urssaf - Artistes-auteurs
TSA 70009
93517 MONTREUIL CEDEX

Nous contacter

Depuis votre espace en ligne
artistes-auteurs.urssaf.fr
Par téléphone au 0 806 804 208 de 9 h à 17 h
(service gratuit + prix appel)

Références

N° Siret : 48843993600052
N° Compte : 748 7200674369

BIAMONTI ISABELLE
2 B AV DES HIRONDELLES
74000 ANNECY

TULLE, le 6 novembre 2024

Objet : Dispense de précompte 2025

Madame, Monsieur,

En application des articles L382-5 et R382-27 du Code de la sécurité sociale, les personnes physiques ou morales qui procèdent, à titre principal ou à titre accessoire, à la diffusion ou à l'exploitation commerciale d'œuvres originales et qui versent en contrepartie une rémunération à un artiste-auteur soumis au régime des bénéfices non-commerciaux, peuvent être dispensées du précompte des cotisations et contributions sociales.

La Directrice de l'Urssaf du Limousin, organisme agréé chargé du recouvrement des cotisations et contributions sociales, certifie que les revenus artistiques perçus par l'artiste-auteur ci-dessous désigné sont déclarés et imposables au titre des bénéfices non-commerciaux.

Nom : BIAMONTI ISABELLE

N° de Sécurité sociale : 2830438421018

N° SIRET : 48843993600052

L'artiste-auteur devra présenter une copie de cette attestation annuelle de dispense de précompte, à son diffuseur, pour certifier qu'il est dispensé de précompte des cotisations et contributions sociales.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

La Directrice de l'Urssaf



Je reste informé !

Tous les mois, recevez l'actualité adaptée à vos besoins dans la lettre d'information "A vos côtés". Abonnez-vous sur www.urssaf.fr/lettres-info

L'Urssaf collecte et traite vos données personnelles strictement nécessaires à l'exécution de ses missions d'intérêt public.
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez la politique de confidentialité :
urssaf.fr/confidentialite